

ÉDITORIAL

La pédagogie est un art de la répétition, entend-on souvent. L'idée est recevable si l'on conçoit la répétition dans ses multiples réalisations : de la récitation de l'énoncé d'un savoir, censée en faciliter l'appropriation, à la reformulation, qui fait bouger les lignes, sinon du savoir, au moins de son appréhension. La reformulation n'est pas une redite : elle engage une transformation. C'est pourquoi la reformulation – une des formes les plus élaborées de la *répétition* – est essentielle à l'acte pédagogique, dans l'élaboration du savoir à enseigner (programmes, manuels, ressources destinées aux professeurs...); dans la préparation de ses cours par l'enseignant ; dans le discours de l'élève (sur un texte, un savoir, les propos d'un autre) ; dans les interactions au sein de la classe... La reformulation, qu'elle soit orale ou écrite, qu'elle concerne un énoncé écrit ou oral, est une nécessité pour faire vivre au sein d'une classe, dans un contexte constamment renouvelé, les savoirs et les discours. Cette livraison de *Recherches* veut interroger les différentes formes de reformulation que la classe de français fait vivre : il s'agit, en somme, de *décliner la reformulation* et d'en montrer toutes les facettes. Mais ce qui ressort des diverses approches de la reformulation (résumé, paraphrase, reprise...) qui sont présentées dans les articles de ce numéro, c'est ce qu'elle fait voir de la vie des classes.

Cette vie est visible bien sûr dans les interactions qui suscitent ou que suscite la reformulation : reformuler le discours de l'autre, cela peut permettre de le faire vivre, par l'écoute qu'elle suppose et par le fait de faire retentir dans sa propre voix la parole ou la langue de l'autre – et cet autre peut être l'école quand on apprend à l'élève à reformuler selon les normes langagières scolaires. Donner vie à la parole de l'autre, c'est souvent la visée des reformulations que fait l'enseignant du texte d'un auteur ou de ce que disent les élèves, c'est souvent aussi ce que visent les élèves quand, dans un débat ou dans une discussion, ils reformulent un propos de l'enseignant ou de l'un d'entre eux. Parfois cependant, c'est l'effet contraire qui est atteint, puisque une reformulation peut éteindre le discours de l'autre, soit en le figeant par l'imposition d'un sens, soit en lui signalant son insuffisance, son incorrection, sa non-pertinence. Ces violences possibles de la reformulation, on en

trouvera des échos dans ce numéro ; mais plus souvent, on trouvera des descriptions de pratiques qui veulent construire les conditions pour faire vivre la parole plutôt que pour l'étouffer. En tout cas, comme toute production langagière, la reformulation engage des sujets : elle n'est pas anodine.

La reformulation au sein des interactions portant sur un objet de savoir est à ce point essentielle qu'elle apparait comme un geste de métier de premier plan¹. Et, comme tout geste de métier, il s'apprend, s'affine, s'améliore, avec l'expérience. Ce qui vaut pour l'enseignant vaut pour l'élève, qui a son *métier*, lui aussi : la reformulation est un savoir d'enseignement, mais c'est également un objet et un moyen d'enseignement, et c'est une visée d'apprentissage – dans tous les matières et plus particulièrement dans la matière *français*, encline plus que d'autres à faire de la langue et des discours un objet à objectiver.

La reformulation va du plus éphémère au plus durable : si elle peut relever de l'échange entre des sujets en interaction, elle concerne aussi l'appropriation de discours non synchrones, qu'il s'agisse de reformulations de cours en ligne, de la rédaction de traces écrites d'une leçon orale, d'écrits intermédiaires². On pense bien sûr aussi aux textes d'auteurs (littéraires ou non), dont la reformulation fut et est encore soit demandée (par exemple dans l'exercice du résumé) soit rejetée (comme la paraphrase dans le commentaire de texte), ce qui laisse voir des conceptions du discours légitime qui sont ici interrogées, comme elles l'ont souvent été dans *Recherches*. Il est certain que, dans les pratiques de classes comme dans les travaux de recherche (en didactique notamment), la reformulation peut faire naître de la discussion, du débat, du dialogue.

Si la reformulation à l'école a ses spécificités, elle ne lui est pas propre : c'est une pratique langagière inhérente à toute interaction humaine et la reformulation est à l'œuvre dans les productions sociales ordinaires, chaque fois que le langage et des sujets sont en jeu. Pour la reformulation plus encore que pour d'autres objets, l'Internet, qui permet d'en saisir les formes orales-écrites, est, au choix, une source inépuisable de modèles, ou de supports, ou de contre-exemples aux activités scolaires.

La reformulation semble si familière à nos pratiques, à nos yeux et à nos oreilles, qu'on en oublierait que le mot est relativement récent : s'il l'on en croit le *Trésor de la langue française*, sa première attestation écrite en français date de 1968³ ! De là à dire qu'il s'agit d'un acquis des luttes... En tout cas, c'est un acquis

-
1. Cf. les travaux de Claudine Garcia-Debanc, notamment Garcia-Debanc C. (2006), « Une méthodologie pour déterminer les objets effectivement enseignés : l'étude des reformulations dans l'interaction didactique », dans Schneuwly B., Thévenaz-Christen T., *Analyses des objets enseignés*, Bruxelles, De Boeck, p. 111-142 ; Volteau S. & Garcia-Debanc C. (2008), « Gérer les reformulations : un geste professionnel. Influence des objets enseignés sur les types de reformulation », dans Bucheton D., Dezutter O., *Le développement des gestes professionnels dans l'enseignement du français*, Bruxelles, De Boeck, p. 191-212.
 2. Voir notamment J.-C. Chabanne (2011), « Les écrits "intermédiaires" au-delà du brouillon », *Recherches* n° 55, *Brouillons*, p. 7-20.
 3. Par comparaison, le verbe « reformuler », qui fait le titre de notre numéro, est presque vénérable : sa première attestation date de 1954. Pour nous en tenir à trois éditions de 2015 de dictionnaires courants, on observera que si le Petit Larousse connaît les deux mots (*reformuler* et *reformulation*), le Dictionnaire Hachette n'en retient aucun et le Petit Robert ne recense que le verbe...

pour la langue française, qui emprunte le mot à l'anglais. Et si les mots de cette famille ont intégré la langue française pour sans doute concerner d'abord des problématiques de communication, ils ont vite été annexés à la langue pédagogique⁴.

Dans les activités proposées dans ce numéro – et elles sont nombreuses – la reformulation est un moyen d'entrer dans les textes et dans les activités. Elle est en même temps un moyen de cheminement, parfois long, vers un ailleurs que le déjà-là. En effet, dire autrement, c'est se donner un angle d'attaque nouveau pour appréhender un objet de discours, c'est donc créer la possibilité d'une nouvelle compréhension, d'une nouvelle appropriation, d'un nouvel apprentissage. Autrement dire, c'est dire autre chose : et c'est dans cet autre chose que se jouent parfois les inventions, même les plus ténues.

4. On rappellera, pour mémoire, les titres de deux revues de linguistique qui, pour la première fois, indexaient la reformulation à l'enseignement : *Langue française* n° 64, *Français technique et scientifique : reformulation, enseignement*, Paris, Larousse, 1984 ; *Études de linguistique appliquée* n° 68, *La reformulation : Pratiques, problèmes, propositions*, Paris, Didier, 1987.